

*Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris: Laboratoire d'Anthropologie Juridique*

LE Laboratoire d'Anthropologie Juridique entreprend l'inventaire, par populations, des termes africains utilisés dans tous les domaines où le Droit est concerné; il s'agit essentiellement d'analyser les termes et leurs diverses significations, en s'efforçant d'éviter toute référence explicite ou implicite aux catégories occidentales, et de décrire, avec précision et concision, les réalités qu'ils recouvrent. A côté du sens proprement juridique de chaque terme, il sera fait mention de toutes ses connotations sociologiques, politiques, économiques, religieuses; en outre, on prendra soin de suivre l'évolution des mots et des faits qui s'y rapportent, durant la colonisation et depuis l'indépendance, en précisant leurs facultés de résistance et d'adaptation.

La constitution de ce fichier requiert le concours des juristes, anthropologues, linguistes et sociologues; dans toute la mesure du possible un ou plusieurs chercheurs africains sont invités à participer à l'élaboration du dictionnaire relatif au droit de leur population. Le Laboratoire établit des fiches à partir d'ouvrages et articles publiés et des exposés faits par les collaborateurs au cours des séances de travail hebdomadaires et des séminaires semestriels qu'il organise. Les autres fiches sont rédigées directement par les chercheurs qui apportent leur concours au Dictionnaire. L'entreprise étant collective, le fichier central est à la disposition de tous les participants; chaque année, une liste des fiches établies sera dressée et chacun, s'il en manifeste le désir, recevra les fiches relatives aux langues et ethnies auxquelles il s'intéresse particulièrement. Toutefois, aucun renseignement inédit ne pourra être utilisé sans l'autorisation de l'auteur.

Pour chaque langue et ethnie, les fiches seront classées selon les rubriques suivantes: I — La pensée juridique (*a*) formes et fondements du droit, (*b*) représentations et classifications, (*c*) violations et restaurations, (*d*) procédures et modes de preuves; II — Droit et société (*e*) le pouvoir, (*f*) groupes de parenté et localité, (*g*) groupes d'activité; III — Droit et personne (*h*) signes de la personne, (*i*) parenté et alliance, (*j*) mariage, (*k*) succession; IV — Droit et richesses (*l*) facteurs de production, (*m*) produits.

Le Laboratoire remercie tous ceux qui voudront bien contribuer à la réussite de ce travail d'équipe par l'envoi de fiches ou de tirés à part de leurs articles ou par leur participation aux séminaires.

(*Contribution de M. Raymond Verdier, Chef du Laboratoire d'Anthropologie Juridique, 13 rue Roger Verlomme, Paris III<sup>e</sup>*)

*Bantu Grammar Programme, Royal Museum of Central Africa, Tervuren*

WORK currently in progress in the linguistics department for the 'Lolemi' Bantu grammar programme includes the following: (1) maintaining the card index by incorporating new material; (2) comparative grammar studies: adjective, object-infix, imperative, 'all, alone'; (3) studies of individual languages: (*a*) with informants: Binja, Mbala (for these two the data-collecting stage is over), Shi, Tsio, Yanzi; (*b*) from published texts: Mabale. This work is carried out by three research workers (at present, L. Lubanda, L. Polak, M. Servranckx) and by Professor A. E. Meeussen, who directs the team.

Lolemi publications: in *Africana Linguistica II* (Annals of the Museum, Human Sciences, 55, 1965): Bynon-Polak (ordinals), Stappers (other numerals), Doneux (bibliography); in the press: in *Africana Linguistica III*: Doneux (class 15), Kadima ('other'), Meeussen (grammatical reconstructions), Sebasoni (prefinal), Stappers (passive). A copy of the indexed information will be sent on request to anybody interested in working by correspondence on subjects relevant to the project.